



JEAN ALIES

Colonel de la Révolution

Par Michel FERRER

*d'après des notes communiquées par Monsieur MALVY,
demeurant « à la belle saison » à Saint-Antonin, Place du Mazel Viel*

Aliès ! Ici, en Noble-Val, le nom est connu. Il n'est pas impossible que ce Jean Aliès soit un ancêtre de notre regretté André ALIES, dont l'arrière grand-père fut un génial inventeur. Il faudrait faire un peu de généalogie pour voir s'ils s'agit de la même branche.

Le Jean ALIES dont nous parlons aujourd'hui est né à Saint-Antonin en 1761, comme il est dit dans l'extrait « des registres de la paroisse de Saint-Antonin, diocèse de Rodez, département d'Aveyron, année 1761 » établi le 19 fructidor, an 2.

L'an mil sept cent soixante et un et le premier février, a été baptisé Jean né le vingt neuf de janvier, fils de Bernard ALIES, orphèvre, et de Marie CADENE, ses père et mère, de cette ville ; le parrein Jean MATET et la mareine Marie CADENE. Le parrein a signé avec moi...

Signé Folquier, chanoine régulier, vicaire.

Suivent les certificats d'usage à l'époque :

Je soussigné, curé de la paroisse de Saint-Antonin certifie avoir copié du registre de la dite paroisse l'acte de baptême cydessus et délivré audit St Antonin le vingt trois août mil sept cent quatre vingt onze.

Signé : Lasausse, curé.

Nous Maire et officiers municipaux de la commune de Saint-Antonin, canton du même nom, district de Villefranche, département de l'Aveyron, certifions à tous ceux qu'il appartiendra, que le sieur Lasausse qui a écrit et signé l'extrait de batème cy dessus est curé constitutionnel de la paroisse de Saint-Antonin, et que foy entière doit être ajoutée à sa

signature, en témoin de quoi nous avons délivré le présent de nous signé et muni du sceau de la municipalité.

A Saint-Antonin le vingt trois août mil sept cens quatre vingt onze.

*Signé : Ricard, Maire
Paul Jourdes, officier municipal*

Sa sœur, Anne Aliès, naît le 4 juillet 1765. Elle se marie le 3 février 1784.

A 18 ans, notre personnage choisit d'embrasser la carrière militaire. C'est donc à travers diverses attestations ou correspondances que l'on découvre ses états de service.

Du 1^{er} septembre 1779 au 2 août 1783, il fait quatre années de service en Corse, à Ajaccio. Ces années lui seront comptées double. Il est nommé caporal le 17 août 1781. Le 3 août 1783 il est en congé de grâce.

Conformément à la loi, il est élu capitaine d'une compagnie du 1^{er} Bataillon de l'Aveyron le 19 juillet 1791.

Un certificat établi à Saint-Antonin quelques mois plus tard nous donne quelques précisions supplémentaires.

Nous soussignés, Colonel-commandant, Lieutenant-colonel, officiers, sous-officiers et fusiliers soldats citoyens de la Garde Nationale de la commune de Saint-Antonin, canton de même nom, district de Villefranche, département de l'Aveyron, certifions et attestons à tous ceux qu'il appartiendra que Monsieur Jean ALIES, citoyen actif de la présente ville de Saint-Antonin, âgé d'environ vingt huit ans, ancien caporal major au soixante et unième régiment d'infanterie ci devant Vermandois, a servi dans notre Garde Nationale depuis le trente et un juillet Mil sept cent quatre vingt-neuf, époque de sa formation, sans interruption jusqu'à ce jour, d'abord et pendant quelques jours en qualité de lieutenant, ensuite et pendant environ deux ans en qualité de capitaine aide-major, et depuis environ six mois en qualité de lieutenant-colonel, et toujours avec la plus grande exactitude, le plus grand zèle et le plus grand patriotisme.

En témoignage de quoi nous avons donné la présente attestation sous le contre seing de l'adjudant de notre Garde Nationale, munie du sceau d'icelle.

Fait à Saint-Antonin, le dix sept décembre Mil sept cent quatre vingt onze, l'an troisième de la liberté.

*Signé : LASTIC ST JAL, Colonel-commandant
THOURON, Lieutenant-colonel
PHILIPPI, Capitaine*

CHABRIEZOLS, Capitaine

COSTE

LAURUBE, Capitaine

Un autre certificat, identique en tout point à celui qui précède a été établi le 19 décembre 1791, an troisième de la République (9 prairial, an 3).

Un autre est établi sur un papier à l'en-tête de l'Armée d'Italie.

16^e semi-brigade d'infanterie

Nous, membres composant le conseil d'administration, certifions que le citoyen Jean ALIES, natif de Saint-Antonin, district de Villefranche, département de l'Aveyron, est en activité de Service Militaire affecté en qualité de Chef de Brigade, lequel depuis sa (illisible) effectuée le 19 fructidor de l'an 2 de la République, ne cesse de manifester des principes du plus pur patriotisme et républicanisme ; qu'il a maintenu la troupe dans la plus grande discipline militaire et n'a cessé de faire respecter les personnes et les propriétés.

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent pour lui servir à certifier de sa conduite et son service.

Bardinelli, le 16 prairial an 3.

Il est promu Chef de Bataillon le 4 juillet 1792.

Nous, membres composant le Conseil du dit Bataillon, certifions que le citoyen Jean ALIES, natif de Saint-Antonin, district de Villefranche, département de l'Aveyron, actuellement chef du 1^{er} bataillon de l'Aveyron, a servi dans ledit Régiment, compagnie De Goué, depuis le 4 septembre 1779 jusqu'au 16 août 1781 comme fusilier, et comme Caporal jusqu'au troisième jour d'août 1783... (illisible)... et qu'il s'est toujours comporté avec honneur et probité.

En 1793, il est commandant de la place de Bassano, comme le précise cette lettre rédigée par la municipalité italienne :

LIBERTA EGUAGLIANZA

ANNO V° DELLA REPUBBLICA FRANCESE

E I. DELLA LIBERTA ITALIANA

Bassano, li 1er Brumer del Mese di (illisible)

LA MUNICIPALITA DI BASSANO

au citoyen ALIES, comandant la Place

Voici citoyen comendant la somme de 150 L por la première décade du moi Brumaire, quoique le Comissaire du Gouvernement central m'ayant défendu de vous passer cette somme avec la lettre ici jointe : il faudra mieux s'entendre avec le Comissaire parce que par le temps suivant encor nous désirons seulement votre satisfaction. La reconnoissance que nous vous devons et que nous vous témoignons toujours nous a déterminé quoique privé des caisses par le Comissaire à vous faire tenir la somme que vous est due : et de notre côté nous serons toujours prêts en ce que de nous dépendra.

Le 30 mai 1794 (9 prairial, an 3), il est fait Chef de brigade par ancienneté de grade de la 16^e Infanterie Légère qui deviendra la 22^e.

Le 29 germinal de l'An 4 (30 mars 1795), à l'attaque de Saint-Michel en Piémont, il reçoit « un coup de feu » qui lui traverse la figure.

Il est fait prisonnier en octobre 1795. Il sera libéré le 4 juin 1796.

Le 24 décembre 1796, toujours en résidence à Bassano, il écrit au Ministre de la Guerre.

BUREAU DES BREVETS

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARMÉE D'ITALIE

Bassano, le 14 prairial An 5^e de la République Française une et indivisible

JEAN ALIES, Chef de brigade de la 22^e Brigade d'Infanterie Légère, Commandant de la Place de Bassano.

Au Ministre de la Guerre

Je vous fais passer ci-inclus, citoyen Ministre, l'Etat de mes services, avec l'extrait de l'acte de naissance.

Je vous l'aurais plutôt fait parvenir si j'avois été présent au corps ayant été fait prisonnier de guerre au mois de Brumaire dernier. Je n'ai été rendu qu'en ce moment.

Je vous serai infiniment obligé, citoyen Ministre, de vouloir bien m'envoyer mon brevet le plutôt qu'il vous sera possible.

Salut et Respect

Aliès

Il est réformé le 23 fructidor de l'an 6 (11 septembre 1797). Son activité aura duré 18 ans. Sa pension de colonel s'élève à 2400 Francs.

Jean Aliès cesse toute activité le 1^{er} avril 1811.

Le 1^{er} août 1814, son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Angoulême l'autorise à porter la Décoration du Lis.

Il décède à Saint-Antonin le 25 février 1826.

Le mobilier, de peu de valeur, est remis aux héritiers naturels. Ces derniers acquittent des droits de mutation. La veuve ne jouit que d'une rente mensuelle de 50 F, puisqu'elle n'a droit qu'au quart de la pension de son époux (600 F l'an) Ce qui est peu.

Aussi le maire de Saint-Antonin certifie que les faits exposés « dans la position de veuve sont exacts et véritables ». Il estime que le gouvernement fera un acte de justice et d'humanité en accordant à cette dame infortunée une pension au moyen de laquelle elle pourra vivre, et qu'elle est dans l'impossibilité de se procurer les moyens d'existence « à cause de l'infirmité d'un âge avancé ».

Autres biographies de cette famille (toujours selon les notes manuscrites confiées par M. MALVY).

David, Alexandre ALLIEZ (alias ALLIES)

1642-43 ?. Naissance.

Fils de Bernard Aliès, bourgeois de Saint-Antonin (1612-1672) et de Marie Graves. Il est le frère de Marie Aliès, veuve de Guillaume Solomiac (décédé le 11 septembre 1675) avec qui elle s'était mariée le 19 avril 1670.

Ingénieur ordinaire en 1679.

Il est affecté à Huningue, en Alsace, en 1683. Huningue, dans le Haut-Rhin, est l'une des villes fortifiées par Vauban (1679-1681). Elle est située près du Rhin et se trouve au nord de Bâle. C'est un port fluvial qui compte alors 6679 habitants.

Il reste dans cette ville durant six ans.

Ingénieur en chef à Strasbourg en 1689, il se trouve encore dans cette ville en 1698.

Nommé Chevalier de Saint-Louis en 1704.

Il meurt le 17 avril 1709, alors qu'il est encore en activité, sans doute des suites d'une opération de la prostate.

Ses services de guerre sont inconnus.

Au mois d'avril 1703, le gouverneur de Saint-Antonin rédige le certificat qui suit :

Je certifie que Monsieur Aliès, qui est ingénieur en chef pour le Roy à Strasbourg est fils et héritier de père Bernard Aliès, bourgeois de Saint-Antonin. En foy de quoi je fais le présent certificat, à Saint-Antonin le 29 avril 1703 et y est apposé le cachet de mes armes.

De Villettes
Gouverneur de Saint-Antonin

Zacharie ALIES

Né vers 1654 d'un marchand de Saint-Antonin de Rouergue.

Était en 1679 avocat au Parlement de Toulouse.

Il fut envoyé avec un faible traitement, comme Agent à Paris, des consistoires de Montpellier, Nîmes, Uzès, en relation surtout avec Ruvigny.

Le 30 juillet 1683, il écrivait aux consistoires et leur parlait en termes modérés, « *de l'émotion des Protestants du Vivarais et des Cévennes qui paraissaient craindre d'être abandonnés par le roi à la passion du clergé, qui croient qu'ils n'ont plus de justice à espérer, à moins que le roi, par effet de sa bonté royale, ne leur donne quelque marque éclatante qu'il ne les a pas abandonnés et leur permette de vivre en liberté de conscience dans le temple et lieux que l'Edit de Nantes leur a marqués* ».

Il semble se douter que sa lettre sera ouverte par la police et ajoute que la Bastille est le partage de ceux qui écrivent.

Il fut en effet embastillé le 24 septembre 1683 pour cette critique indirecte de la politique royale.

Il essaye d'excuser et d'expliquer du mieux qu'il peut sa lettre fort intéressante, et qui est un apport à la connaissance de l'état d'esprit des Cévenols en 1683.

Il fut libéré le 10 janvier 1684.

Il s'est marié en premières noces avec Marie Birjot et, en 1680, en secondes noces avec Francine-Madeleine Martin (ou Françoise-Madeleine Martin).

On cite de cette famille plusieurs personnages, dont un autre Zacharie, peut-être fils du précédent, né en 1685, étudiant à Genève en 1705. Il aurait abjuré en 1713, aurait été avocat au Parlement et aurait eu 4 enfants nés protestants : Jean, Bernadotte, Thomas et Jeanne ; et un enfant né catholique en 1714, prénommé Philippe.